

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 14 septembre, à 19h, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, mairesse, Benoit Thibeault, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Pierre Rubaschkin, conseiller, Raphaël Ciccariello, conseiller, Christian Bélisle conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère

EST ABSENT :

SONT AUSSI PRÉSENT.E.S : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim et Annie Lajoie, directrice générale adjointe par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance ordinaire est ouverte à 19h03.

2020.09.164

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2020**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Résolution – Adoption des modalités du télétravail pour les employés.es
 - 6.2 Résolution – Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
 - 6.3 Résolution – Renouvellement de l'adhésion à l'OBV Rouge Petite Nation et Saumon
 - 6.4 Résolution- Acceptation d'un don d'une locomotive ornementale
7. **TRÉSORERIE**
 - 7.1 Résolution – Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
8. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1 Résolution – Octroi d'une aide financière aux Journées de la culture de la Maison de la culture de La Macaza
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Résolution – Acceptation du retrait de la Municipalité de Nominique de l'entente sur la constitution de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR)
10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
 - 10.1 Résolution – Approbation des travaux relatifs à la construction d'un abri de sel déglaçant
11. **HYGIÈNE DU MILIEU**
12. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Pierrette Charette
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES
PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2020.09.165 **RÉSOLUTION - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
10 AOÛT 2020**

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020, la directrice générale par intérim est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par M. Christian Bélisle
Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

2020.09.166 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
**RÉSOLUTION – ADOPTION DES MODALITÉS DU TÉLÉTRAVAIL POUR LES
EMPLOYÉS.ES**

CONSIDÉRANT QUE les technologies de l'information et des communications ont fait évoluer le monde du travail en facilitant les échanges et en réduisant les distances;

CONSIDÉRANT QUE la première vague de la COVID-19 a obligé les employés de l'administration à travailler à distance et à limiter le nombre d'employés en même temps au bureau municipal et qu'une deuxième vague pourrait nécessiter le retour à ce mode de travail ainsi qu'à ces restrictions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir, aux employés admissibles, un cadre de travail répondant davantage à la conciliation travail-famille;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite établir et informer des conditions et modalités qui s'appliquent au télétravail en l'occurrence qu'un partage de 17,5h semaine soit accordées au travail en présentiel au bureau et l'équivalent en télétravail pour les employés effectuant 35h/semaine, qu'un total de 16h/semaine soit partagées de façon équitable entre le télétravail et la présence au bureau pour les employés effectuant 32h/semaine et que 15,5h soit assignées équitablement au télétravail et au travail de bureau pour ceux effectuant 31h/semaine;

CONSIDÉRANT QUE qu'une demande préalable de télétravail devra être acheminée et acceptée par la direction et, qu'une fois accordée, les heures en télétravail seront conditionnelles et en fonction des travaux et échéanciers à rencontrer;

Il est proposé par Mme Brigitte Chagnon

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les modalités du télétravail pour les employés.es. telles que présentées.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

2020.09.167

**RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réalisé une démarche MADA en 2015;

CONSIDÉRANT QU'UNE démarche MADA contribue au développement social, économique et communautaire des aînés et permet, notamment, de favoriser des actions concrètes pour les aînés;

CONSIDÉRANT QU'UNE de ces actions concrètes vise à promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une aide financière pour procéder à une nouvelle démarche MADA permettant de mettre à jour son plan d'action à l'égard de ses aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire adapter son milieu de vie à la réalité de ses aînés par la mise en place de différentes mesures;

CONSIDÉRANT QU'UNE de ces mesures vise la diversification des activités de loisirs offertes aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec offre une aide financière pour la mise en place de petites infrastructures favorisant le vieillissement actif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

Il est proposé par Mme Pierrette Charette
Et résolu à l'unanimité

DE DÉPOSER une demande d'aide financière au PRIMADA pour la réalisation d'un parcours actif dans les installations extérieures de la Municipalité.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

2020.09.168

**RÉSOLUTION – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORGANISME DES BASSINS
VERSANTS (OBV) ROUGE PETITE NATION ET SAUMON**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme OBV Rouge Petite Nation et Saumon œuvre à une gestion durable de l'eau et des écosystèmes sur l'ensemble du réseau hydrographique de la zone de gestion qui s'écoule dans la rivière des Outaouais qui se divise en trois principaux bassins versants, celui de la rivière Rouge, de la rivière Petite Nation et de la rivière Saumon;

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion annuelle permet à la Municipalité de soutenir concrètement la mission de protection, de mise en valeur et de développement durable de l'eau de l'organisme;

Il est proposé par M. Benoit Thibeault
Et résolu à l'unanimité

DE RENOUVELLER l'adhésion annuelle de la Municipalité à l'OBV Rouge Petite Nation et Saumon au montant de 100\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte Contribution aux organismes au numéro de folio 02 460 00 970.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

2020.09.169

RÉSOLUTION – ACCEPTATION D'UN DON D'UNE LOCOMOTIVE ORNEMENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite disposer d'un don d'une locomotive ornementale de la Maison Lyse-Beauchamps;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire installer la locomotive à la Halte Bélanger-Miljour et ajouter une valeur touristique à la halte;

CONSIDÉRANT QUE le positionnement de la locomotive sur le site nécessitera des dépenses afférentes à son déménagement et à son installation;

Il est proposé par M. Benoit Thibeault
Et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER le don d'une locomotive ornementale et procéder à son installation à la halte Bélanger-Miljour.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

2020.09.170

TRÉSORERIE

**RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À
PAYER**

CONSIDÉRANT QUE la liste officielle des comptes à payer d'août 2020 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES: 58 499.27\$

REMISES D.A.S. : 30 908.61\$

COMPTES PAYÉS AU 10 SEPTEMBRE 2020 : 143 877.16\$

PRÉLÈVEMENTS : 35 189.24\$

COMPTES FOURNISSEURS : 127 599.71\$

TOTAL : 396 073.99\$

Il est proposé par M. Christian Bélisle

Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la liste des déboursés et des comptes à payer du mois d'août 2020.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

2020.09.171

LOISIRS ET CULTURE

**RÉSOLUTION – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE AUX JOURNÉES DE LA CULTURE
DE LA MAISON DE LA CULTURE DE LA MACAZA**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite offrir sa participation à la réalisation des Journées de la culture le 3 octobre 2020 à la Maison de la culture de la Macaza;

CONSIDÉRANT QUE la thématique de cette année est les "1001 métiers de la culture" et que l'artiste multidisciplinaire Dyane Chevalier offrira un atelier gratuit sous un chapiteau prêté par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la culture fournira les pièces justificatives en lien avec l'aide financière octroyée pour l'organisation des Journées de la culture;

Il est proposé par M. Pierre Rubaschkin

Et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER une aide financière, jusqu'à concurrence de 600\$, aux Journées de la culture de la Maison de la culture de la Macaza.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte Activités municipales au numéro de folio 02 701 90 499.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020.09.172

**RÉSOLUTION – ACCEPTATION DU RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE
DE L'ENTENTE SUR LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (RSSIVR)**

CONSIDÉRANT la création de la Régie intermunicipale du Service de Sécurité incendie de la Vallée de la Rouge le 2 mai 2020, telle régie administrative regroupant la Municipalité de Lac-Saguay, la Municipalité de Nominique ainsi que l'Agglomération de Rivière-Rouge, formée de la Ville de Rivière-Rouge, à titre de ville centrale, et de la Municipalité de La Macaza, à titre de municipalité reconstituée;

CONSIDÉRANT la volonté des membres de la Régie à l'effet que cette dernière devienne une régie complète dans un horizon à court terme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nominique a manifesté des réticences dès le départ, puisque la direction de son Service de sécurité incendie était contre la création d'une régie;

CONSIDÉRANT les diverses rencontres et démarches intervenues avec la Municipalité de Nominique et ses intervenants incendie et que la direction du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Nominique a maintenu explicitement son refus de participer au fonctionnement de la Régie;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nominique a décidé de se rallier au personnel de direction de son Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'avis officiellement reçu de la Municipalité de Nominique par sa résolution numéro 2020.08.183, adoptée lors de leur séance du 10 août 2020, demandant leur retrait de l'entente relative à la constitution de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge;

Il est proposé par M. Raphaël Ciccariello

Et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER le retrait de la Municipalité de Nominique de l'entente sur la constitution de la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

2020.09.173

TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)

**RÉSOLUTION – APPROBATION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION D’UN
ABRI DE SEL DÉGLAÇANT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aménager un abri pour l’entreposage des sels de voirie afin d’éviter que ceux-ci ne soient exposés aux intempéries et ne se dispersent dans l’environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé un contrat par la résolution numéro 2020.06.109 pour la mise en place d’une dalle de béton et des fondations pour l’abri de sel déglaçant;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a octroyé un contrat pour les fermes de toit pour un abri permanent de l’abri du sel de déglacage par la résolution numéro 2020.07.139;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé un contrat par la résolution numéro 2020.08.159 pour effectuer la construction et l’assemblage des matériaux pour un abri de sel déglaçant;

CONSIDÉRANT QUE pour finaliser l’abri de sel déglaçant la Municipalité doit louer un chariot télescopique, acheter un revêtement d’acier et des matériaux de base;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses en lien avec l’abri de sel déglaçant ont été prévues au Programme triennal d’immobilisations 2020-2022 de la Municipalité;

Il est proposé par M. Pierre Rubaschkin
Et résolu à l’unanimité

D’APPROUVER la dépense de 1 170.30\$ pour la réservation d’un chariot télescopique à Loutech Mont-Tremblant, la dépense de 3 686.35\$ pour l’achat du revêtement d’acier chez Aluminium J. Clément à Mont-Tremblant et l’achat des matériaux de bases chez Coop Novago – Quincaillerie Nominique pour 2576,83\$, toutes trois taxes incluses.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses qui seront imputées au Fonds de roulement portant le numéro de folio 55-91100-000.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE
2020**

HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME ET ENVIRONNEMENT
TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
PÉRIODE DE QUESTIONS

2020.09.174 RÉSOLUTION-LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par Mme Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 20h35.

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Céline Beauregard

Caroline Dupuis